

AU CŒUR

DE LOIRE, VIGNOBLES ET NOHAIN

JOURNAL D'INFORMATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LOIRE, VIGNOBLES ET NOHAIN

NUMÉRO#1
Septembre 2019

DOSSIER

RESTAURATION SCOLAIRE

En route pour le développement durable

Communauté de Communes
Loire, Vignobles et Nohain



LA LOIRE
PLUS LONG FLEUVE D'EUROPE

Avec ses plus de 1 000 km, la Loire, fleuve sauvage, borde la Communauté de Communes Loire, Vignobles et Nohain de Neuvy-sur-Loire à Mesves sur Loire. La Loire constituait une voie fluviale majeure, favorisant le développement économique. Actuellement, ce n'est pas en gabares mais en Canoës Rabaska que le Pavillon du Millieu de Loire propose de se laisser embarquer par le courant pour découvrir oiseaux, faune et flore ligériens…





THIERRY FLANDIN
Président de la Communauté de Communes Loire, Vignobles et Nohain

SOYEZ ASSURÉS QUE NOTRE VOLONTÉ EST INTACTE AU SERVICE DE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL.

Chers concitoyens,

La fusion des Communautés de Communes issues de la loi « NOTRe » (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) a réuni sur notre territoire, trois anciennes communautés : celle de Cosne-Cours-sur-Loire (Loire et Nohain), celle de Pouilly-sur-Loire (Loire et Vignobles), celle de Donzy (En Donziais).

Ce nouveau territoire, rassemblé autour du bassin de vie de Cosne-Cours-sur-Loire (pôle de centralité), a pris corps le 1er janvier 2017. En à peine trois ans, il s'est organisé ou réorganisé en autant de compétences obligatoires (développement économique et aménagement de l'espace) que de compétences facultatives et optionnelles issues des organisations antérieures. Vous les découvrirez à travers ce bulletin.

Forts de 140 agents de la collectivité au service de la population, nous embrassons l'ensemble des champs qui participent à l'attractivité de notre territoire (économique, culturel, touristique, services à la population, solidarité, environnement).

55 élus communautaires s'impliquent à travers différentes commissions à l'élaboration de notre politique. Tous sont soucieux, comme moi-même, de faire de cette nouvelle institution une Communauté au service des communes et de ses habitants. La construction de cette nouvelle entité n'est pas simple, elle consomme beaucoup d'énergie au regard des obligations qui nous sont imposées par l'État.

Nous avons tous conscience qu'il y a encore des imperfections, mais nous sommes tous unis pour les lever.

Nos agents nous accompagnent et vous accompagnent dans cette mutation. Ce travail collectif est au service de l'intérêt général en interne comme à l'extérieur : pour affirmer l'efficience de notre politique, nous collaborons avec nos partenaires et voisins.

Nous sommes tous maîtres de notre avenir. Regardant au-delà des difficultés que nous traversons :

NOS DIVERSITÉS NE SONT PAS UN FREIN, MAIS UN ATOUT AU SERVICE DE NOTRE TERRITOIRE.

Soyez assurés que notre volonté est intacte au service de l'intérêt général.

Bonne rentrée à vous toutes et à vous tous.
Chaleureusement.

Thierry Flandin

MAGAZINE D'INFORMATION DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LOIRE, VIGNOBLES ET NOHAIN | www.cclvn.fr

Siège : Communauté de Communes Loire, Vignobles et Nohain - 4 Place Georges Clemenceau 58200 Cosne-Cours-sur-Loire

Directeur de la publication : Thierry Flandin | **Rédacteur en Chef :** Thierry Flandin | **Rédaction :** Communauté de Communes - L'équipe Originis | **Conception & mise en page :** Coralie Toureau et Romane Laithier | **Photos :** Communauté de Communes Loire, Vignobles et Nohain - Originis - adeb - Médiathèque Cosne-Cours-sur-Loire - Freepik - Adobestock | **Impression :** Imprimé en France à 14 000 exemplaires.



ENVIRONNEMENT

Prévention des déchets
Les bons gestes commencent à l'école

Depuis avril 2018, le service Prévention des déchets anime de nombreux ateliers en milieu scolaire : 25 classes ont profité de ces animations et 640 enfants ont été sensibilisés.

LE TRI ET LE RECYCLAGE

Des explications sont données sur le devenir des déchets avec :

- **un jeu du tri, avec de vrais emballages ;**
- **des manipulations ;**
- **des quizz ;**
- **des vidéos ;**
- **La découverte de divers matériaux (PET */ PEHD**) et leurs différentes phases de transformation.**

Au sein des ateliers, il est possible de découvrir les modalités de recyclage des produits dans chaque filière (carton, verre…) et d'être sensibilsé sur les « déchets ultimes », ceux qui ne sont pas recyclables et restent donc dans les ordures ménagères. Le but étant qu'il y en ait le moins possible.



Le supermarché pédagogique

L'an dernier, une collaboration avec le Pavillon du Milieu de Loire a permis aux enfants, à travers l'exposition « le supermarché pédagogique », de « faire leurs courses » :

- **en prenant en compte le gaspillage alimentaire ;**
- **en découvrant les produits Bio ;**
- **en privilégiant les fruits et légumes de saison ;**
- **en étant attentif aux emballages des produits.**

** polyéthylène téréphtalate*
*** PolyÉthylène Haute Densité*

LE COMPOSTAGE

Les enfants cherchent la réponse aux questions qu'ils se posent :

- **Que peut-on composter ?**
- **Comment s'occuper de son compost** (le retourner, l'aérer) **?**
- **Quels insectes sont présents ?**
- **Que faire avec le compost ?**

LES ATELIERS

- **Fabrication d'éponges artisanales « Tawashis » à l'aide d'un métier à tisser ;**
- **Fabrication de papier recyclé.**

LES VISITES

Il est également possible pour les écoles de visiter, sur demande, les déchèteries intercommunales (Saint-Quentin-sur-Nohain, Donzy et Cosne-Cours-sur-Loire - sachant que seule Cosne-Cours-sur-Loire possède une plateforme de compostage)

Venez chercher votre composteur

La CCLVN propose des composteurs individuels à ses habitants (un par foyer).

Remplir le formulaire en ligne sur www.cclvn.fr
Rubrique : les-services-vie-quotidienne/prevention-des-dechets, au siège à Cosne-Cours-sur-Loire ou encore au pôle ADE -18 Rue du Général Leclerc à Donzy

Les personnes intéressées seront informées par téléphone du lieu et des dates où elles peuvent retirer leur composteur.



Pour la somme de
20€
1 COMPOSTEUR EN KIT (400 L)
+ 1 MÉLANGEUR
+ 1 BIO SEAU

Service éducation à l'Environnement
Le Pavillon du Milieu de Loire



Riche d'expérience significative auprès des classes, il développe des activités axées sur la découverte du patrimoine naturel et les interactions entre l'homme et son environnement.

Le service Education à l'Environnement de la CCLVN est installé au Pavillon du Milieu de Loire à Pouilly-sur-Loire. Il compte **deux animatrices** et propose **17 animations à la carte pour les scolaires**. Il travaille actuellement à la mise en place d'activités traitant des changements climatiques.

Il propose tout au long de l'année des animations nature pour les scolaires à la demi-journée, à la journée ou bien sur des cycles pédagogiques plus longs. Pendant les vacances scolaires, les centres sociaux y sont régulièrement accueillis. Le service peut étudier tout projet en lien avec l'environnement. Outre ses actions envers les scolaires, il propose également des animations grand public et des expositions thématiques.

RENSEIGNEMENTS & RÉSERVATIONS

Le programme des animations de l'année téléchargeable sur cclvn.fr/les-services-vie-quotidienne
Tél. : 03 86 39 54 54 - pavillondeloire@cclvn.fr
Pavillon-du-Milieu-de-Loire

CULTURE

Le réseau des médiathèques

Les médiathèques intercommunales fonctionnent en réseau sur tout le territoire avec des points d'accueil à Cosne-Cours-sur-Loire, Neuvy-sur-Loire et Donzy. Elles sont ouvertes toute l'année.



LA LUDOTHÈQUE

Près de 380 jeux de société dans le réseau : la plupart sont disponibles en prêt ou utilisables sur site. Ils sont classés par type de public et les médiathécaires sont présents pour conseiller les utilisateurs. Des soirées sont organisées régulièrement.

Prochaine soirée le 17 septembre à partir de 19h30 à la médiathèque de Cosne-Cours-sur-Loire.

LA PLATEFORME MARGUERITE

La plateforme Marguerite est un service en ligne qui permet aux abonnés d'avoir accès à un choix important de contenu. Des films en exclusivité, des magazines à feuilleter, de la musique… un large éventail de ressources est ainsi accessible de chez soi. Les enfants (et les plus grands) y trouveront aussi des méthodes d'apprentissage et de perfectionnement des langues notamment.

Ce service, proposé par le département de la Nièvre, la CCLVN et l'Agglomération de Nevers, est destiné aux abonnés.

www.marguerite.mediatheques.fr

L'ESPACE PUBLIC NUMÉRIQUE

Sur les 3 sites du réseau, vous pouvez profiter d'un espace numérique : ordinateurs connectés (avec blocage et autorisation parentale pour les plus jeunes), possibilité d'imprimer des documents, accompagnement du personnel, ateliers informatiques… sont en accès libre, sans abonnement.

Pour les ateliers de découverte ou perfectionnement sur certains logiciels, une réservation est toutefois indispensable car ces ateliers rencontrent beaucoup d'affluence.

L'ACCUEIL DES CLASSES

Tout au long de l'année, les médiathèques accueillent des élèves de tous niveaux, issus de tous les établissements du territoire. L'extension de la collectivité à 30 communes induit un planning très serré dans l'année, mais l'équipe fait son possible pour accueillir toutes les classes !

Il est proposé des découvertes d'expositions, des ateliers, des formations à la recherche documentaire, des formules avec des intervenants extérieurs… et des thématiques peuvent être développées en fonction des demandes des professeurs.

LES 10 ANS DE LA MÉDIATHÈQUE

La médiathèque de Cosne-Cours-sur-Loire fêtera ses dix ans à la rentrée.
À cette occasion, des visites commentées seront proposées pour découvrir les coulisses du service.

Elles seront ouvertes **sur réservation**.

Renseignements auprès du personnel au 03 86 20 27 00

Programme diffusé sur le site
mediatheque-cclvn.bibenligne.fr

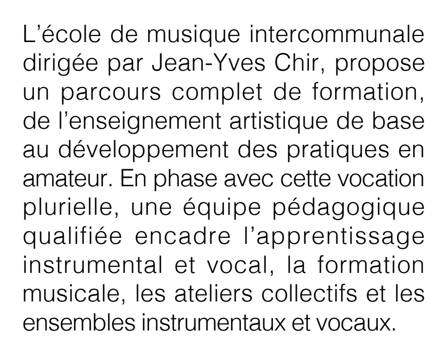




ENFANCE & JEUNESSE

École de musique
Les inscriptions sont ouvertes

Une réunion de rentrée aura lieu vendredi 6 septembre à 18h à la médiathèque de Cosne-Cours-sur-Loire. Elle sera suivie d'une rencontre avec les professeurs. Reprise des cours : lundi 16 septembre.



L'école de musique intercommunale dirigée par Jean-Yves Chir, propose un parcours complet de formation, de l'enseignement artistique de base au développement des pratiques en amateur. En phase avec cette vocation plurielle, une équipe pédagogique qualifiée encadre l'apprentissage instrumental et vocal, la formation musicale, les ateliers collectifs et les ensembles instrumentaux et vocaux.

Au gré des cursus, du cours individuel à l'orchestre, l'élève enfant, adolescent ou adulte est invité à développer ses capacités : les évaluations jalonnent son parcours mais aussi les auditions et les concerts pour le plaisir de jouer en public.

Les professeurs interviennent également au sein des écoles de la communauté de communes : ils animent des ateliers pédagogiques, suivis de représentations en public pour rendre compte du travail effectué tout au long de l'année.

Télécharger le dossier d'inscription
sur **cclvn.fr/les-services-vie-quotidienne/ecole-de-musique**

Renseignements : Tél. 03 86 26 60 17 - ecoledemusique@cclvn.fr

LA FORMATION MUSICALE

L'éveil musical
(5 et 6 ans / GS et CP)
Approche ludique du langage musical, initiation au chant, découverte des instruments.
Cours collectifs.

Les enfants *(à partir de 7 ans)*
Choix d'un instrument et début du cursus.

- **Cycle 1** *(durée 4 ans)*
  Cours individuel *(30 à 45mn)*
  + Formation musicale obligatoire *(1h15 en cours collectif).*
- **Cycle 2** *(4 ans également).* L'entrée s'effectue après évaluation.
  Cours individuel *(45 mn)* ou cours collectif + Formation musicale obligatoire *(1h)*

La formation musicale ado et adulte
Avec des créneaux horaires spécifiques.

L'ensemble Pratique Amateurs
Chorale «Atout Chœur», ensemble de cuivres Vents de Loire, ensemble de jazz The Big Doo Doo Band, orchestre à vents Harmonie de Cosne, orchestre à cordes et atelier de musiques actuelles de l'école de musique Loire, Vignobles et Nohain.

L'atelier de pratique musicale à Cosne-Cours-sur-Loire
Pratique collective gratuite et recommandée au sein des différents ensembles de l'association Harmonie de Cosne, dirigés par les professeurs d'enseignement artistique.

www.harmonie-cosne.fr
contact@harmonie-cosne.fr

LES TARIFS

Retrouvez tout le détail des tarifs sur **cclvn.fr** ou auprès **de l'école de musique.**
Tél. 03 86 26 60 17 - ecoledemusique@cclvn.fr

6 SEPTEMBRE
RENCONTRE LES PROFESSEURS
Basse électrique, Basson, Batterie ; Chant, Clarinette, Claviers, Cor ; Flûte traversière ; Guitare classique, Guitare électrique ; Orgue ; Percussions, Piano ; Saxophone ; Tambour, Trombone, Trompette ; Violon, Violoncelle.

LES PÉRIODES D'ENSEIGNEMENT

- Période 1 - 16 septembre/19 octobre 2019
- Période 2 - 4 novembre/21 décembre 2019
- Période 3 - 6 janvier/22 février 2020
- Période 4 - 9 mars/18 avril 2020
- Période 5 - 4 mai/27 juin 2020

Pas de cours les jours fériés.

DERNIÈRES INSCRIPTIONS

Lundi 2 septembre - 9h-13h et 16h-19h
Mercredi 4 septembre - 9h-13h et 14h-16h30
Jeudi 5 septembre - 9h-12h30

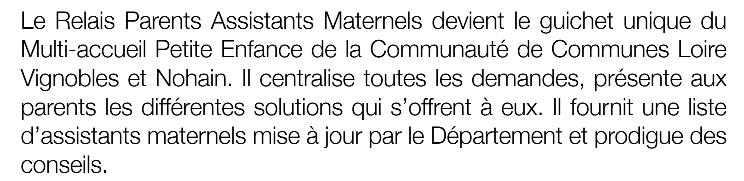
Les places disponibles sont attribuées dans l'ordre d'arrivée des dossiers.



ENFANCE & JEUNESSE

Garde d'enfants
toutes les infos utiles

Vous recherchez un mode de garde ? Le guichet unique vous accueille et vous renseigne.



Le Relais Parents Assistants Maternels devient le guichet unique du Multi-accueil Petite Enfance de la Communauté de Communes Loire Vignobles et Nohain. Il centralise toutes les demandes, présente aux parents les différentes solutions qui s'offrent à eux. Il fournit une liste d'assistants maternels mise à jour par le Département et prodigue des conseils.

Si les parents choisissent un mode de garde collectif, le guichet unique enregistre la demande et donne des renseignements sur la structure.

- **Relais Parents Assistants Maternels : 03 86 26 61 74**

LES RELAIS PARENTS ASSISTANTS MATERNELS (RPAM)

Il existe 3 RPAM sur le territoire : Cosne-Cours-sur-Loire, Pouilly-sur-Loire, Donzy (ces deux derniers faisant partie intégrante des Centres sociaux).
Le relais de la CCLVN compte environ 150 assistantes maternelles agréées.

Des ateliers d'éveil à destination des enfants accompagnés des assistantes maternelles ou des parents sont régulièremenet organisés sur différents sites.

Dans le cadre d'un accompagnement à la Parentalité, le relais organise plusieurs fois par an des soirées conférences sur différentes thématiques.

- **Relais de Cosne-Cours-sur-loire : 03 86 26 61 74**
- **Relais Donzy : 03 86 39 33 99**
- **Relais Pouilly-sur-Loire : 03 86 39 14 33**

LES ATELIERS

Le calendrier des ateliers ainsi que les manifestations diverses sont consultables sur :

- cclvn.fr
- sur le site du centre social Suzanne-Coulomb,
- sur le site du centre social de Pouilly-sur-Loire
- sur le site du centre social de Donzy.

NOS RENDEZ-VOUS

- **Centre social de Cosne-Cours-sur-Loire les 2e et 4e lundi du mois de 9h30 à 11h30**
- **Multi-accueil de Cosne-Cours-sur-Loire les mardi et vendredi matins de 9h à 11h30**
- **Neuvy** (salle polyvalente) **un jeudi sur deux de 9h30 à 11h30**
- **Ateliers découverte du livre** (en collaboration avec les équipes de la médiathèque de Cosne) **une fois par mois.**

L'ACCUEIL COLLECTIF DES ENFANTS

Les enfants sont accueillis dès l'âge de 10 semaines jusqu'à 3 ans, puis de 3 à 4 ans en accueil périscolaire, en fonction des effectifs.

L'accueil périscolaire se fait le mercredi et pendant les vacances scolaires.

- **Multi accueil Petite Enfance de la CCLVN**
  03 86 28 24 21
- **Centre social Donzy**
  03 86 39 33 99
  www.cs-donzy.fr (multi-accueil)
- **Centre social Suzanne Coulomb**
  Cosne-Cours-sur-Loire
  03 86 28 20 96
  www.centresocialcosne.org
  (multi-accueil)
- **Centre social Pouilly-sur-Loire**
  03 86 39 14 33
  www.centre-social-pouilly.fr (périscolaire)

Après 4 ans

Différentes structures peuvent également accueillir vos enfants. **Renseignez-vous !**

- **Centre social Pouilly-sur-loire**
  03 86 39 14 33
  www.centre-social-pouilly.fr
  (accueil de loisirs)
- **Centre social Donzy**
  03 86 39 33 99
  www.cs-donzy.fr (accueil de loisirs)
- **Centre social Suzanne Coulomb**
  Cosne-Cours-sur-Loire
  03 86 28 20 96
  www.centresocialcosne.org
  (accueil de loisirs)

>> VOTRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



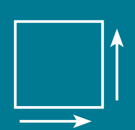
30
COMMUNES



27 000
HABITANTS



5
ZONES D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE



720
KM² DE SUPERFICIE

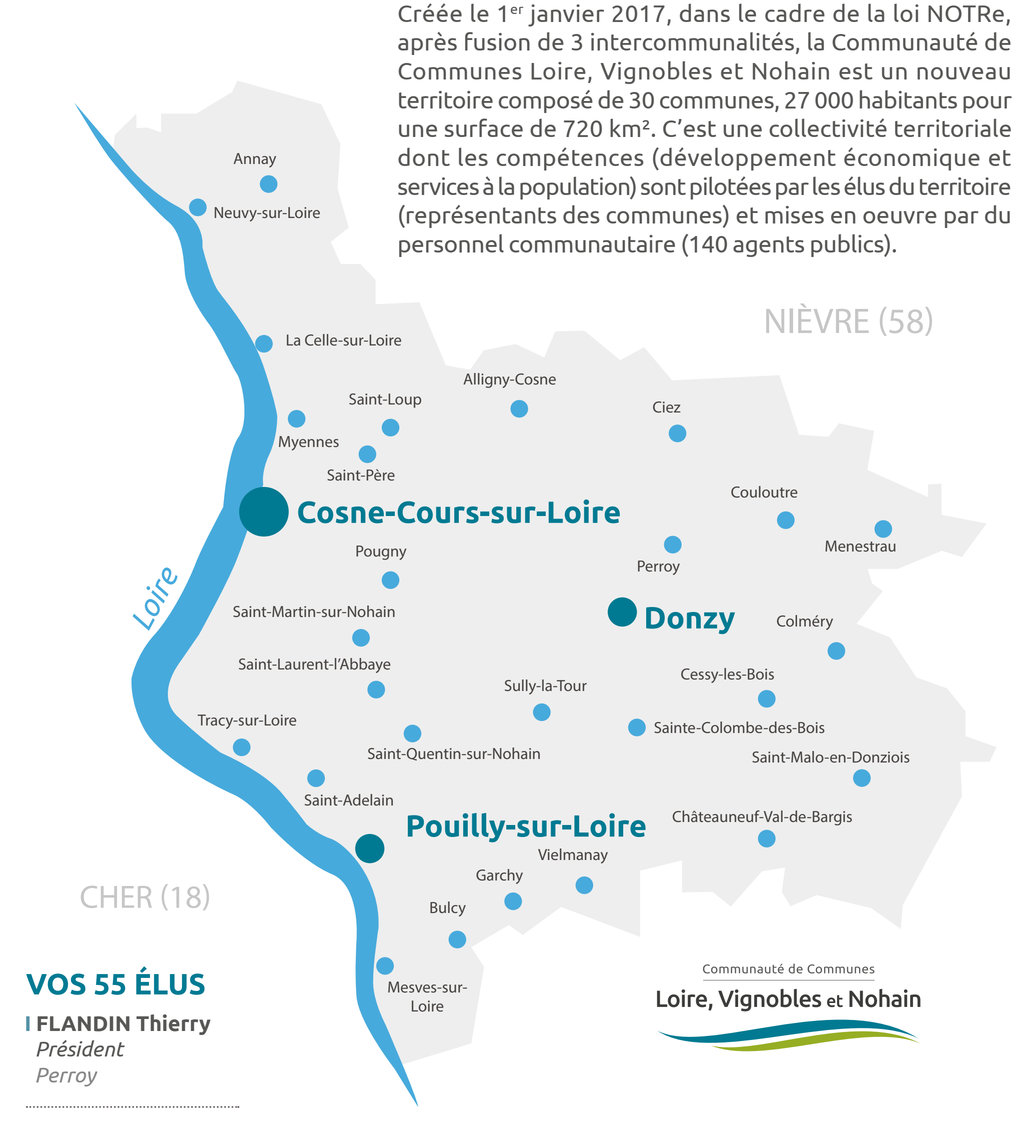


55
CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES



140
AGENTS

Créée le 1er janvier 2017, dans le cadre de la loi NOTRe, après fusion de 3 intercommunalités, la Communauté de Communes Loire, Vignobles et Nohain est un nouveau territoire composé de 30 communes, 27 000 habitants pour une surface de 720 km². C'est une collectivité territoriale dont les compétences (développement économique et services à la population) sont pilotées par les élus du territoire (représentants des communes) et mises en oeuvre par du personnel communautaire (140 agents publics).



VOS 55 ÉLUS

I FLANDIN Thierry
Président
Perroy

I DHERBIER Alain - 1er Vice-président
Ressources humaines, Travaux
Cosne-Cours-sur-Loire

I LETE Jean-Jacques - 2e Vice-président
Développement touristique
Pouilly-sur-Loire

I VENEAU Michel - 3e Vice-président
Soutien au développement économique et au service à la population
Cosne-Cours-sur-Loire

I LURIER Marie-France - 4e Vice-présidente
Action sociale
Donzy

I JACOB Jean-Paul - 5e Vice-président
Culture et service à la population
Donzy

I PILLARD Françoise - 6e Vice-présidente
Environnement
Myennes

I MANGEOT Denis - 7e Vice-président
Développement économique
Cosne-Cours-sur-Loire

I GALOPIN Brigitte - 8e Vice-présidente
Finances
Saint-Loup-des-Bois

I CHARTIER Pascal - 9e Vice-président
Aménagement du territoire, numérique, aire d'accueil des gens du voyage
Saint-Martin-sur-Nohain

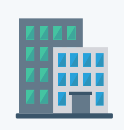
CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

Alligny-Cosne : BOURGEOIS Philippe I **Annay** : ALEXANDRE Marie-Josèphe I **La-Celle-sur-Loire** : ROY Danielle I **Cosne-Cours-sur-Loire** : FOREST Isabelle I VEYCHARD Christophe I HENRY Micheline I MEZY Michel I QUILLIER Pascale I BLOIN Denis I WICKERS Franck I DUCHEMIN Véronique I GUILLEMET Christine I BERGIN Sylvaine I BEZOU Sylviane I PASSAS Joël I BOUJLILAT Hicham I DEMAY Thierry I REBOULLEAU Sylvie I RENAUD Michel I JOUY Vérohanitra I **Neuvy-Sur-Loire** : BONDEUX Patrick I SAUTEREAU Michel I **Pougny** : BEAUVAIS Thierry I **Saint-Père** : MARCELLOT René I PLANTIER Raphaël I **Cessy-les-Bois** : PASCAULT CHARTIER Martine I **Chateauneuf Val De Bargis** : RAPEAU Patrick I **Ciez** : PRETRE Jean-Michel I **Colmery** : BUISSON André I **Couloutre** : JOSEPH Mauricette I **Donzy** : BELAUD Dominique I **Menestreau** : GILLONNIER Jean-Claude I **Saint-Malo-en-Donziois** : FASSIER Pascal I **Sainte-Colombe-des-Bois** : PRETRE Michel I **Bulcy** : HOMAGE Philippe I **Garchy** : HOUCHOT Denis I **Mesves-sur-Loire** : GILOT Bernard I **Pouilly-sur-Loire** : CROTTET FIGEAT Françoise I GAUTHERON Daniel I **Saint-Andelain** : COULBOIS Patrick I **Saint-Laurent-l'Abbaye** : FOURNIER Jean I **Saint-Quentin-sur-Nohain** : CHOLLET Robert I **Suilly-la-Tour** : THIBAULT Jean-Fernand I **Tracy-Sur-Loire** : COINTAT Sylvain I **Vielmanay** : POT Joël.

LES COMPÉTENCES

Les communes disposent de la clause générale de compétence et les communautés de communes ne peuvent exercer que les compétences confiées par les communes ou imposées par la Loi.
Elles se répartissent en trois catégories : obligatoires, optionnelles et facultatives. Elles sont ensuite précisées par délibération du Conseil Communautaire, on parle alors d'intérêt communautaire. Pour la CCLVN elles se déclinent notamment ainsi :

OBLIGATOIRES



AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE



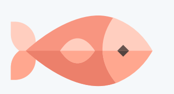
ACTION DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE



AMÉNAGEMENT, ENTRETIEN ET GESTION DES AIRES D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE



COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS



GESTION DE MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION DES INONDATIONS

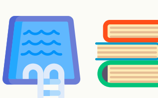
OPTIONNELLES



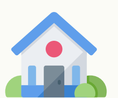
POLITIQUE DU LOGEMENT ET DU CADRE VIE



PROTECTION ET MISE EN VALEUR DE L'ENVIRONNEMENT

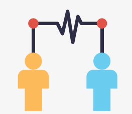


CONSTRUCTION, ENTRETIEN ET FONCTIONNEMENT D'ÉQUIPEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS (équipements d'enseignement culturel, musical et théâtral, piscines, médiathèques)

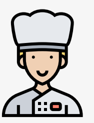


TOUTE ACTION SOCIALE D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE (chantier d'insertion, foyer logement, accueil petite enfance, portage de repas à domicile...)

FACULTATIVES



MISE EN PLACE D'UN RÉSEAU URBAIN DE TÉLÉCOMMUNICATIONS



RESTAURATION SCOLAIRE

ORGANISATION DES SERVICES

Elle est déclinée en 3 pôles.



PRÉSIDENT

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES
RESPONSABLE
Cécile LAGRANGE



PÔLE
RESSOURCES

RESPONSABLE
Karine MARLIN-GOUVERNEL

Services :
- Secrétariat général,
- Ressources Humaines,
- Finances/comptablité,
- Juridique/Marchés publics,
- Informatique,
- Communication

Le pôle Ressources permet à tous les services opérationnels d'exister et les soutient dans leurs activités.

PÔLE
SERVICES À LA POPULATION

RESPONSABLE
Catherine FOUGERE

Services :
- Restauration *(Unité de Production Culinaire et portage de repas)*,
- Petite enfance *(crèche et RPAM)*,
- École de musique,
- Chantier d'insertion,
- Réseau de médiathèques,
- Piscines

Le pôle Services à la population : apporte une offre de services et des réponses aux attentes des différents publics.

PÔLE
AMÉNAGEMENT, DÉVELOPPEMENT ET ENVIRONNEMENT

RESPONSABLE
Marie DELAUCHE

Services :
- Aménagement et développement du territoire,
- Assainissement : collectif et non-collectif (SPANC),
- Collecte des Déchets *(déchèterie, ordures ménagères et tri sélectif)*
- GEMAPI (*GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations*)
- Education à l'Environnement

Le pôle Aménagement, Développement et Environnement : met en cohérence toutes les politiques qui structurent le territoire sur un horizon de plusieurs années.

LE BUDGET 2019

RÉUNIS EN CONSEIL COMMUNAUTAIRE EN DÉCEMBRE 2017, PUIS EN DÉCEMBRE 2018, LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES ONT FAIT LE CHOIX DES COMPÉTENCES OPTIONNELLES ET FACULTATIVES QU'ILS SOUHAITAIENT CONFIER À LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES. CES CHOIX DE COMPÉTENCES, ET LES PROJETS EXAMINÉS EN COMMISSIONS COURANT 2017 ET 2018, ONT ÉTÉ COMPILÉS ET SONT MATÉRIALISÉS DANS CE BUDGET 2019.

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT
6 952 626 €

25,5M€
DE BUDGET

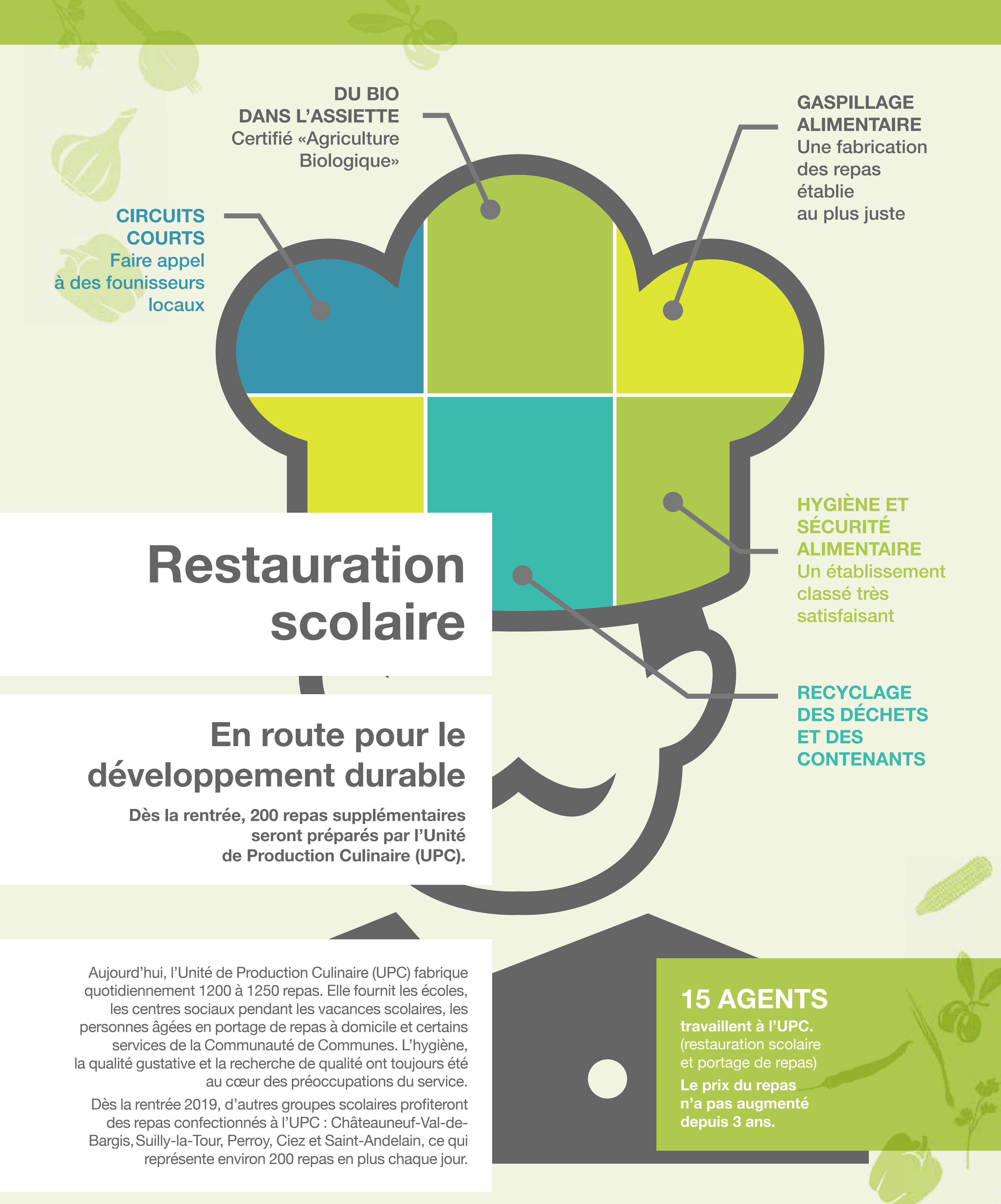
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT
18 597 288 €

18,6M€
DE FONCTIONNEMENT

- OPÉRATIONS NON VENTILABLES *(fiscalité, emprunts)* **6 071 273€**
- ADMINISTRATION GÉNÉRALE *informatique, communication* **2 119 360€**
- ENFANCE & JEUNESSE **1 991 475€**
- CULTURE **1 331 120€**
- SPORT **946 970€**
- ACTIONS SOCIALES **1 078 165€**
- ENVIRONNEMENT **3 795 150€**
- ACTION ÉCONOMIQUE & AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE **856 810€**
- TOURISME **406 965€**

6,9M€
D'INVESTISSEMENT

- OPÉRATIONS NON VENTILABLES *(fiscalité, emprunts)* **385 649€**
- ADMINISTRATION GÉNÉRALE *informatique, communication* **309 164€**
- ENFANCE & JEUNESSE **230 679€**
- CULTURE **78 046€**
- SPORT **502 289€**
- ACTIONS SOCIALES **165 117€**
- ENVIRONNEMENT **362 214€**
- ACTION ÉCONOMIQUE & AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE **4 851 395€**
- TOURISME **68 072€**



Restauration scolaire

En route pour le développement durable

Dès la rentrée, 200 repas supplémentaires seront préparés par l'Unité de Production Culinaire (UPC).

Aujourd'hui, l'Unité de Production Culinaire (UPC) fabrique quotidiennement 1200 à 1250 repas. Elle fournit les écoles, les centres sociaux pendant les vacances scolaires, les personnes âgées en portage de repas à domicile et certains services de la Communauté de Communes. L'hygiène, la qualité gustative et la recherche de qualité ont toujours été au cœur des préoccupations du service.

Dès la rentrée 2019, d'autres groupes scolaires profiteront des repas confectionnés à l'UPC : Châteauneuf-Val-de-Bargis, Suilly-la-Tour, Perroy, Ciez et Saint-Andelain, ce qui représente environ 200 repas en plus chaque jour.

15 AGENTS
travaillent à l'UPC.
(restauration scolaire et portage de repas)
Le prix du repas n'a pas augmenté depuis 3 ans.





DES CIRCUITS-COURTS

L'UPC s'efforce de travailler avec les producteurs locaux avec lesquels elle entretient des liens directs : Impéry (volailles), Watterlot (viande bovine et porcine), la boulangerie Chobert à Cosne-Cours-sur-Loire, la fromagerie Perrot à Neuvy, les vergers de Beaumont (pommes et poires au gré des saisons), le Jardin de Villaine (échalotes, oignons, ail), Paviola à Marzy (pâtes fraîches) et Brossard à Raveau (huiles végétales). Ces fournisseurs ont répondu à l'appel d'offre du précédent marché de denrées alimentaires, qui a été renouvelé en 2019 pour 4 ans.

Ce réseau en « circuit court » ne cesse de s'étoffer au fil du temps. Le plus délicat étant pour les fournisseurs de pouvoir répondre à la quantité demandée pour la fabrication de plus de 1 200 repas par jour.

Au début de l'année 2019, le département de la Nièvre a adhéré à la plateforme Agrilocal, qui met en relation vendeur et acheteur au sein du même département.



Le service Multi Accueil Petite enfance bénéficie également des légumes issus du jardin.

DES LÉGUMES FOURNIS PAR LE CHANTIER D'INSERTION

Depuis 2018, le Chantier d'Insertion a mis en place un jardin expérimental suite à la mise à disposition gracieuse d'un terrain par un élu. L'équipe travaille tous les jours de la semaine et récolte une production importante et de qualité. Courgettes, salades, tomates… Produits bio, de saison… rien de mieux pour valoriser tous les membres du chantier.

DU BIO DANS L'ASSIETTE

L'équipe de l'UPC travaille depuis plusieurs années avec des produits ayant la certification « agriculture biologique ».

« On en propose aujourd'hui un par semaine et l'accent est porté sur la variété. La principale difficulté repose encore une fois sur l'approvisionnement puisque qu'on a besoin de quantités importantes pour la fabrication de 1 200 repas/jour». De façon règlementaire, l'État impose que les restaurants scolaires proposent de plus en plus de bio. Autre enjeu collectif : le bio est aujourd'hui encore 2 à 3 fois plus cher que les produits standards… un coût pour l'instant non répercuté sur les convives !





DES BARQUETTES REPAS ÉCOLOGIQUES

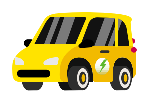
Depuis deux ans, les barquettes (individuelles et collectives) servant de contenant pour les repas sont en cellulose, donc recyclables ! Elles sont apparentées à du carton et se déposent dans les bacs bleus. Ce choix a également été fait au nom du principe de précaution pour éviter une éventuelle migration d'éléments toxiques présents dans les plastiques alimentaires.

DES DÉCHETS RECYCLÉS



L'UPC s'est récemment dotée d'un composteur collectif. L'équipe s'en occupe quotidiennement.

Par ailleurs, les emballages sont triés sur place et collectés par un prestataire dédié. Les cartons sont collectés directement sur site.



RÉDUCTION EMPREINTE CARBONE

L'UPC a fait récemment l'acquisition d'un véhicule électrique pour le circuit urbain de portage de repas à domicile.

LA LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE



Avec le système de forfait mis en place depuis 2015, la fabrication des repas est calculée au plus juste. Le service prépare une fois par semaine une fiche permettant d'être au plus près de la réalité (nombre de convives, grammages adaptés par type d'usagers - maternelle et primaire) .

DES ESPACES PLUS GRANDS

Pour répondre à l'accroissement de la production à venir, une extension sera effectuée sur un côté des locaux. Elle permettra de réinstaller les bureaux dans un espace insonorisé (direction, hygiène et sécurité, responsable de production). Les locaux libérés seront affectés à la production et serviront principalement de zone de stockage.



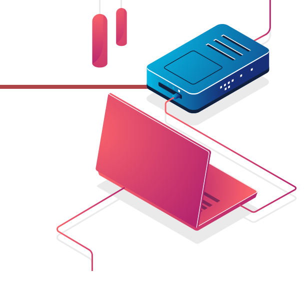
HYGIÈNE ET SÉCURITÉ ALIMENTAIRE UN ÉTABLISSEMENT « TRÈS SATISFAISANT »

La toute récente visite des services vétérinaires a permis à l'Unité de Production Culinaire de bénéficier d'un classement « très satisfaisant » du point de vue hygiène et sécurité alimentaire. Ce classement vient récompenser la vigilance et la rigueur mises en place dans les locaux depuis l'installation en 2010.

C'est une satisfaction pour l'équipe qui prélève tous les jours des échantillons, procède à des analyses régulières, se soumet aux analyses mensuelles en laboratoire… et met un point d'honneur à faire les auto-contrôles préconisés dans la démarche HACCP (terme américain désignant la méthode pour maîtriser la sécurité sanitaire des denrées alimentaires).

Les auto-contrôles sont effectués par un agent qui inspecte tous les lieux (réserves, chambres froides, site de préparation, de production… mais aussi les appareils, les couteaux). Les mains des cuisinier(e)s ne peuvent s'y soustraire : prélèvements sur des lames gélosées puis incubation pendant 24 h… la moindre bactérie peut ainsi être détectée !









Donzy
Chauffage solaire pour la piscine

La Communauté de Communes a lancé des travaux d'économies d'énergie. Une moquette pour les bassins, des capteurs pour l'eau chaude des sanitaires et un système de traitement automatique de l'eau.

La CCLVN a souhaité engager des travaux afin de chauffer à l'énergie solaire les équipements de la piscine d'été de Donzy. Cette technique présente un intérêt, tant économique qu'environnemental puisqu'elle remplacera le gaz.

Ainsi la moquette solaire chauffera l'eau des bassins. Les panneaux solaires chaufferont l'eau des sanitaires et vestiaires. L'installation d'un traitement automatique de l'eau réduira la consommation des produits de traitement.

LA TECHNIQUE

La surface à chauffer est de 400 m² (répartie en 2 bassins). La température souhaitée est de 25°à 30°.
Le capteur solaire est une moquette composée de tuyaux qui captent la chaleur du soleil et la transmet à l'eau des bassins.

- **Des équipements identiques sont déjà installés à Luzy, Saint Benin d'Azy et le seront prochainement dans les piscines de Cercy-la-Tour, la Charité-sur-Loire et Pougues-les-Eaux.**

LE COÛT

78 335€

La CCLVN finance
20 % des travaux
soit **15 667 €.**

- **Le reste est pris en charge par l'État** *(au titre du DETR 30%)*
- **La Région Bourgogne Franche-Comté** *(CPER 41%)*
- **Le Conseil Départemental de la Nièvre** *(contrat de partenariat 9%)*

La fibre optique arrive

L'installation de la fibre optique sur le territoire se déroulera en 4 ans. Les premières communes seront équipées dès l'automne 2019.

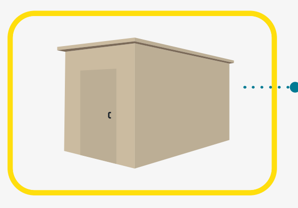
Composée de fils très fins qui conduisent la lumière, la fibre optique permet une transmission rapide et sans transformation d'un grand nombre de données. Elle devrait à terme remplacer le réseau cuivre, mais pour l'instant, aucune obligation légale ne vient l'imposer. Pour préparer l'avenir, la Communauté de Communes a adhéré voilà deux ans à Nièvre Numérique, l'agence en charge du déploiement de la fibre optique sur le département de la Nièvre.

La première phase d'aménagement a permis d'installer trois centraux numériques (deux à Cosne-Cours-sur-Loire et un à Donzy). À partir de ces « bases », la fibre sera déployée sur les communes de Myennes, Saint-Loup, Cosne-Cours-sur-Loire, Saint-Père, Pougny, Donzy et Perroy. Les premières communes seront équipées dès l'automne 2019.

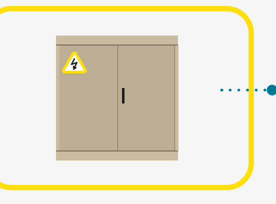
Les habitants qui souhaitent s'équiper devront en faire la demande auprès de leur fournisseur de téléphonie/internet après la fin des travaux. L'opérateur vérifiera au préalable que le demandeur est bien éligible.

3 POSTES PRINCIPAUX

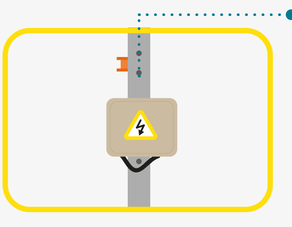
Pour le déploiement de la fibre optique, trois postes principaux ou Nœud Répartiteur Optique (NRO) sont nécessaires. Ils sont déjà arrivés sur le territoire de notre Communauté de Communes : un, rue du colonel Rabier ; un sur le site de l'hôpital de Cosne-Cours-sur-Loire ; le dernier à Donzy.



Ces **NRO**, appelés aussi Shelter, sont pré-équipés. Ils peuvent desservir 4 à 5 mille abonnés.



La fibre part ensuite vers des armoires de distribution appelées Sous-répartiteur optique. Un **SRO** concentre 700 abonnés (maximum).



Pour parvenir jusqu'au domicile, les fibres sont tirées vers des Points de branchements optique, soit un **PBO** pour 5 à 7 maisons. Elles peuvent être enfouies, aériennes ou en façade. Chaque foyer pourra ainsi disposer des deux réseaux, cuivre et fibre. Les maisons vides ou en attente d'abonné seront pré équipées.

Le raccordement final entre le point de branchement et l'habitation sera réalisé par l'opérateur choisi. Celui-ci devra avoir signé une convention avec Nièvre Numérique, propriétaire du réseau, pour être éligible.

LES CHIFFRES CLÉS

11 457 FOYERS
devront être raccordés (soit 27 270 habitants).

17 517 506 € D'INVESTISSEMENT
dont 3 322 530€ à la charge de la CCLVN.



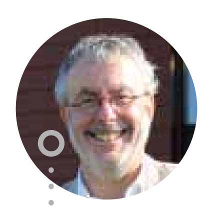
L'agence de développement économique du Bassin de Cosne-Cours-sur-Loire
30 ans au service du développement local

Implantée en plein cœur du Parc d'Activités du Val-de-Loire, l'Adeb accompagne gratuitement chaque personne souhaitant développer un projet d'entreprise sur le territoire de la Communauté de Communes Loire, Vignobles et Nohain.

L'adebCosne, société d'économie mixte dont la Communauté de Communes est l'actionnaire principal, conduit diverses actions destinées à favoriser le développement économique du territoire. Elle intervient également en tant que conseil et soutien opérationnel des acteurs institutionnels locaux. L'agence est pilotée par un conseil d'administration constitué de 8 représentants des collectivités locales et de 3 représentants du secteur privé.

Elle accompagne gratuitement chaque personne souhaitant développer un projet d'entreprise sur le territoire. Les jeunes créateurs, comme les dirigeants chevronnés, peuvent profiter de son expertise en matière de conseil juridique et comptable, de recherche d'opportunités immobilières et foncières, de constitution de dossiers de demande de financement, d'estimation d'indicateurs de valeur de fonds de commerce, etc.

En 2018, près de 180 porteurs de projet ont été accompagnés



Claude Martin

Directeur

Interlocuteur privilégié des chefs d'entreprise, il dirige la structure depuis 19 ans. Il anime également le «club des dirigeants du bassin de Cosne-Cours-sur-Loire », aux côtés de la CCI de la Nièvre. « Les notions de disponibilité et de proximité sont importantes pour un petit territoire comme le nôtre. Nous sommes à l'écoute des chefs d'entreprise locaux, nous connaissons parfaitement leurs problématiques et leurs attentes. Dans le même temps, nous profitons de l'oreille attentive des élus communautaires car nous avons également un rôle de conseil ».

L'adebCosne est régulièrement sollicitée en tant que soutien opérationnel par des organismes menant des actions ciblées. « Nous collaborons avec plusieurs structures départementales, régionales ou nationales. Notre connaissance fine du tissu économique local est souvent un plus ».



Sophie Rochard

Chargée de mission

Depuis le début de l'année, l'adebCosne travaille avec Nevers Agglomération. « Nous souhaitons à terme créer un véritable réseau de dirigeants nivernais pour créer des synergies et favoriser les mutualisations » précise Sophie Rochard. « Nous souhaitons également faciliter les recrutements. Nous travaillons actuellement sur des solutions numériques collaboratives permettant de diffuser facilement des offres d'emplois et des CV ».

Pour en savoir plus
AdebCosne
2, rue des minotiers
58200 Cosne-Cours-sur-Loire
Directeur : **Claude Martin**
Tél. 03.86.26.70.37
cmartin@adebcosne.com
www.adebcosne.com
@adebCosne
Le centre d'affaires Campus
www.ca-campus.com
@leCampus58

RETROUVEZ L'ACTUALITÉ EN 1 CLIC

cclvn.fr



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LOIRE, VIGNOBLES ET NOHAIN
4 Place Georges Clemenceau - 58200 Cosne-Cours-sur-Loire - Tél : 03 86 28 92 92